



La COURVILLOISE
ÉCOLE SECONDAIRE

Année scolaire 2019-2020

Bonjour chers parents,

Vous trouverez, dans le présent document, des renseignements qui vous seront utiles tout au long de l'année scolaire. Il comprend, entre autres, l'horaire de la journée d'accueil. Nous vous demandons de prendre connaissance de l'ensemble du document et vous invitons à en faire lecture avec votre adolescent.

Aussi, nous vous rappelons que la première rencontre de parents aura lieu le **jeudi 19 septembre 2019 à 18 h 30**, à l'auditorium de l'école. Lors de cette soirée, vous aurez la chance de rencontrer plusieurs enseignants de votre enfant en participant à un mini horaire.

Nous terminerons cette soirée par la tenue de l'assemblée générale des parents à 20 h 30. Vous trouverez l'ordre du jour sur le site Internet de l'école. Les parents qui souhaitent participer à l'élection des membres du Conseil d'établissement 2019-2020 pourront le faire lors de cette rencontre.

Simon Mainville,
Directeur

Julie Boulet,
Directrice adjointe au 1^{er} cycle et PÉI

Geneviève Boudreault,
Directrice adjointe 3^e sec., COM-TSA, CPC et Pré-DEP

Mylène Lemieux,
Directrice adjointe 4^e et 5^e sec. et DPS

Accueil des élèves

28 août : - AM : Accueil des élèves 2^e et 3^e secondaire
- PM : Accueil des élèves de 4^e et 5^e secondaire

Jeudi 29 août : - AM : Accueil des élèves de 1^{re} secondaire, CPC et DPS

26 au 29 août : - Accueil sur rendez-vous pour les élèves de COM-TSA et Pré-DEP.

Les élèves qui arriveront par le transport scolaire seront accueillis dès leur arrivée. En fin de journée, les élèves quitteront selon l'horaire régulier du service du transport scolaire. Il sera également disponible le midi pour les élèves inscrits.

Veillez noter que la cafétéria ouvrira ses portes le vendredi 30 août.

Les élèves de 1^{re} secondaire et CPC

- Entre le 23 et le 28 août, ils seront appelés à la maison par nos élèves de la Brigade.
- Le jeudi 29 août, ils seront attendus à **9 h** (ou dès leur arrivée s'ils prennent le transport scolaire) et pris en charge par leur **tuteur** et les **Brigadiers**.
 - Il est important qu'ils soient vêtus d'une **tenue sportive** puisqu'ils participeront à diverses activités, en plus de prendre possession de leur horaire, volumes et casier.
 - Un **dîner hot-dog** et des **activités sportives** sur les terrains extérieurs de l'école suivront jusqu'à 13 h 30.
 - **Vous êtes donc invités à venir chercher vos enfants à 13 h 30.**

Les élèves de 2^e à 5^e secondaire

- Le 28 août AM, les élèves de **2^e et 3^e secondaire** sont attendus à la cafétéria, dès 8 h 30, afin de recevoir leur horaire, leur agenda, payer leur facture et ensuite se rendre à la bibliothèque pour recevoir leurs volumes.
- Le 28 août PM, les élèves de **4^e et 5^e secondaire** sont aussi attendus à la cafétéria, à compter de 13 h 30, afin de recevoir leur horaire, leur agenda, payer leur facture et ensuite se rendre à la bibliothèque pour recevoir leurs volumes.
- Les élèves pourront quitter l'école lorsque toutes ces étapes seront terminées.
- Les cahiers d'exercices seront distribués par les enseignants lors de leurs premiers cours.

Les élèves des classes DPS

- Le 29 août, ils seront attendus par les enseignants et les éducateurs à la porte principale de l'école, à 9 h 20. Ils seront accompagnés jusqu'à 16 h 25.

**Les cours débuteront
le vendredi 30 août, jour/cycle 1.**

CHANGEMENT IMPORTANT CONCERNANT LA FACTURE SCOLAIRE

- ◆ Dans la semaine du 19 août, vous recevrez un courriel vous invitant à vous rendre sur le portail parent Mozaïk afin de récupérer la facture scolaire. Vous pourrez ensuite effectuer le paiement en ligne (vois la procédure en annexe). Il sera aussi possible d'acquitter la facture scolaire en argent au secrétariat de l'école.
- ◆ Le solde des frais impayés de l'année scolaire 2018-2019 doit être acquitté en même temps que les frais scolaires 2019-2020. Ils figureront sur la facture scolaire.
- ◆ Les frais reliés à la perte ou au dommage de manuels scolaires et n'ayant pas été remboursés à la fin de l'année scolaire 2018-2019 apparaissent également sur la présente facture.
- ◆ Si vous éprouvez des difficultés dans le paiement des frais de scolarité, vous devrez communiquer avec la personne responsable de la facture scolaire, Mme Martine Mathieu, au numéro 418-821-4220, poste 2680.

AUTRE CHANGEMENT IMPORTANT CONCERNANT LA FACTURE SCOLAIRE

Toutes les activités auxquelles votre enfant s'inscrira pendant l'année scolaire (voyage, sport interscolaire, activité-midi, etc) seront ajoutées au fur et à mesure sur la facture scolaire. Vous pourrez ensuite effectuer le paiement en ligne.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez maintenant dans ce document des renseignements qui, nous l'espérons, vous seront utiles. Nous vous invitons à le conserver à la portée de la main et à le consulter tout au long de l'année. Vous trouverez également ce document et tous les autres documents concernés sur notre site Internet www.courvilloise.ca, dans la *Zone Parents*.



Bonne lecture! Et si vous avez des questions en cours d'année, n'hésitez pas à nous contacter.

ABSENCES DES ÉLÈVES

Nous vous rappelons l'importance d'appeler à l'école pour motiver l'absence de votre jeune **dans un délai de 24 heures**. Les absences non-motivées entraînent des conséquences prévues au code de vie de l'école. Voici les numéros de téléphone pour **motiver en tout temps une absence**.

❖ élèves de 1^{re} et 2^e secondaire

❖ élèves de 3^e, 4^e, 5^e sec., COM-TSA, CPC, DPS et Pré-DEP

 418-821-4220 poste 1
 418-821-4220 poste 2

ACTIVITÉS ÉTUDIANTES (le dépliant est sur le site Internet de l'école, dans la Zone parent)

À l'école de La Courvilloise, la vie étudiante permet aux élèves de vivre des expériences très enrichissantes avec ses volets socioculturels et sportifs.

Responsables :

Maude Soucy, Technicienne en loisir, volet socioculturel

Patrick Deraps, Technicien en loisir, volet sport

Mathieu Bougie, Technicien en loisir, volet football

Local 106-A11, 418-821-4220, poste 2661

Local 215-B, 418-821-4220, poste 2538

Local 216-B, 418-821-4220, poste 2617




ASSURANCE-ACCIDENT

Les membres du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries ont retenu SSQ Groupe financier pour fins d'assurances scolaires pour tous les élèves fréquentant les écoles du territoire de la commission scolaire pour l'année 2019-2020. À cette fin, vous remarquerez qu'un montant de 2,30 \$ se retrouve sur la facture scolaire. Cette assurance est facultative et consiste en une assurance-accident entrant en vigueur à la date d'entrée des classes pour l'année scolaire. Il est quand même recommandé de posséder une assurance personnelle en rapport avec les différentes sortes de couverture. Si un élève se blesse durant l'année scolaire, l'école ne défraie pas le transport en ambulance. Vous devrez acquitter la facture.

CAFÉTÉRIA 418-821-4220, poste 2634

Vous trouverez le menu dans l'agenda de votre enfant et sur notre site Internet. De plus, il vous sera possible de vous procurer une carte prépayée pour l'achat de repas et de produits alimentaires.

CALENDRIER SCOLAIRE

Vous trouverez le calendrier scolaire à la toute fin de ce cahier. Il est aussi disponible sur notre site [Internet](#) et dans l'agenda que recevra votre enfant. Nous vous invitons à le consulter régulièrement. Vous y trouverez entre autres, les journées pédagogiques , les congés fériés  et les rencontres de parents . Aussi, nous avons ajouté au bas les dates des examens et les matières en examen.

CARTE ÉTUDIANTE OPUS www.rtcquebec.ca/etudiants

Considérant qu'il n'est plus possible de facturer aux parents la carte du RTC, qui servait également d'outil de gestion pour les écoles (bibliothèque), les écoles n'auront plus à effectuer la gestion des photos pour les cartes du RTC. Les parents devront se diriger vers les points de service et en assumer les frais.

CODE DE VIE

Le code de vie se retrouve dans l'agenda scolaire de votre enfant. Nous vous incitons à en prendre connaissance avec elle/lui.

FERMETURE D'ÉCOLE

La Direction générale de la Commission scolaire est la seule instance qui peut prendre la décision de fermer les établissements. Elle fait ce choix à la lumière de l'information obtenue par différentes sources (Environnement Canada, Transports Québec, Sûreté du Québec) et en concertation avec les directions générales des commissions scolaires de la région. Une période de froid intense, rendant les véhicules scolaires moins fiables, pourrait aussi être une raison de fermeture. Si la Commission scolaire ne ferme pas ses écoles, vous pouvez décider, par mesure de sécurité, de garder votre enfant à la maison, en raison du mauvais temps. Nous vous prions alors de motiver son absence.

Fermeture pour la journée

Si la Commission scolaire choisit de fermer ses établissements en raison du mauvais temps (décision prise au plus tard à 6 h), voici les sources officielles et fiables d'information :

- Site Internet de la Commission scolaire (www.csdps.qc.ca);
- Site Internet de l'école (www.courvilloise.ca);
- Page Facebook de la Commission scolaire;
- Messagerie téléphonique du siège social de la Commission scolaire (418-666-4666);
- Messagerie téléphonique de l'école (418-821-4220).

La Commission scolaire effectue un suivi auprès des médias, mais elle ne contrôle pas la façon dont ils transmettent l'information, surtout en situation d'urgence ou de grande sollicitation.

Fermeture en cours de journée

Des conditions météorologiques qui se détériorent, une panne d'électricité ou d'autres situations pourraient amener la Direction générale à prendre la décision de fermer une partie ou l'ensemble des écoles en cours de journée.

- En cas de mauvais temps, nous vous invitons à consulter régulièrement l'une des sources officielles d'information.
- Pour toute autre raison de fermeture (panne, bris d'aqueduc, etc.), l'école communiquera avec vous dès que possible afin de vous en informer. Au besoin, les renseignements seront aussi diffusés par les sources officielles d'information.

HORAIRE DES COURS

L'école est ouverte les jours de la semaine entre 8h30 et 16h30.

1^{re} période → 9 h 20 à 10 h 35
2^e période → 10 h 50 à 12 h 5
Dîner → 12 h 5 et 13 h 40



3^e période → 13 h 40 à 14 h 55
4^e période → 15 h 10 à 16 h 25

LOCAL INFORMATIQUE (local 114-C)

Le local informatique de l'école sera ouvert certains midis, de 12 h 30 à 13 h 30. Lorsque l'horaire sera établi, il sera affiché sur la porte du local.

LOI CONCERNANT LA LUTTE CONTRE LE TABAGISME

Nous tenons à vous rappeler que depuis le **26 mai 2016**, **il est interdit de fumer et de vapoter sur l'ensemble des terrains des établissements scolaires, et ce, en tout temps**. Sachez, qu'en cas d'infraction des amendes peuvent s'appliquer.

PORT@IL PARENTS

Nous offrons à l'ensemble des parents un accès Internet sur Mozaïk Portail Parents. Vous aurez accès à des renseignements qui concernent votre enfant : ses bulletins, ses enseignants, son horaire, son dossier de retard et/ou d'absences. Allez à www.csdps.qc.ca/, cliquez sur Mozaïk Portail Parents afin d'accéder au portail. Après avoir cliqué sur **Se connecter**, vous devrez vous authentifier, c'est-à-dire que vous devrez certifier votre identification. Au premier accès, vous devrez vous créer un compte à partir de l'adresse courriel que nous avons au dossier de votre enfant. Aux accès suivants, vous pourrez vous connecter directement à partir de votre adresse courriel.

Si vous éprouvez des difficultés, vous pouvez contacter Mme Claire Grenier, au 418-821-4220, poste 2696 ou par courriel à l'adresse suivante : eslc@csdps.qc.ca . Il est très important que nous ayons toujours LA bonne adresse de courrier électronique pour vous rejoindre.

RENCONTRE DE PARENTS/ENSEIGNANTS(ES)

Il y aura trois rencontres parents/enseignants au cours de l'année soit : les **19 septembre, 21 novembre 2019** et **19 mars 2020**. Nous utiliserons une plateforme Internet qui vous permettra de fixer les rendez-vous avec les enseignants de votre choix. Les informations vous seront communiquées au fur et à mesure. Nous vous rappelons que les bulletins sont disponibles seulement sur le sur Mozaïk portail parents.

SERVICE COMPLÉMENTAIRE

L'École de La Courvilloise offre différents services aux élèves, entre autres :

ANIMATION À LA VIE SPIRITUELLE ET ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

✉ Éric Duguay, ☎ 821-4220, poste 6244 local 106-A3

- ✪ Activités en lien avec le passage primaire et secondaire;
- ✪ Responsable de la *Brigade*;
- ✪ Bénévolat;
- ✪ Projets spéciaux visant à vivre en harmonie dans l'école (conférenciers, présentations de pièces de théâtre, journées thématiques);
- ✪ Disponible auprès des élèves pour parler d'un projet, échanger des idées ou tout simplement écouter.

CONSEILLER PÉDAGOGIQUE - PROGRAMME D'ÉDUCATION INTERNATIONALE (PÉI)

✉ François Couillard, ☎ 821-4220, poste 2657 Local 208-A1

- ✪ Répondre aux besoins pédagogiques des enseignants;
- ✪ Assurer un suivi aux élèves du Programme d'éducation internationale;
- ✪ Assurer le lien entre les parents des élèves du PÉI et l'école.

ENSEIGNANTS-RESSOURCE

L'enseignant-ressource intervient auprès des élèves en difficulté au niveau du comportement et des apprentissages. Il a aussi un rôle de coordination entre les différents intervenants.

Voici le nom des enseignants- ressource pour l'année scolaire 2019-2020 :

- | | | |
|-------------------|--------------------|---------------------|
| ☞ Karina Beaulieu | ☞ Mathieu Boivin | ☞ Isabelle Chénard |
| ☞ Guy Dubé | ☞ Caroline Fortier | ☞ Amélie Harvey |
| ☞ Valérie Lauzier | ☞ Caroline Poulin | ☞ Geneviève Saindon |

Vous pourrez les rejoindre au : ☎ 821-4220, poste 1206 Local 218-A

PSYCHOÉDUCATRICE

- | | |
|-----------------|------------------------------------|
| ☞ Karine Hamel | ☎ 821-4220, poste 2656 Local 225-A |
| ☞ Alexis Cliche | ☎ 821-4220, poste 2656 Local 213-A |

- ✪ Intervenir en toxicomanie;
- ✪ Accompagner le personnel en matière de gestion de classe;
- ✪ Accompagner les responsables de niveaux en lien avec les élèves à risques;
- ✪ Suivis individuels d'élèves ayant des problématiques particulières;
- ✪ Agent pivot en matière de prostitution juvénile.

SERVICE D'ORIENTATION

- | | |
|--|-------------------------------------|
| ☞ Julie Rouleau, au 1 ^{er} cycle | ☎ 821-4220, poste 2654 Local 314-A |
| ☞ Benoît Lachance, au 2 ^e cycle | ☎ 821-4220, poste 2688 Local 308-A4 |

- ✪ Aider les élèves à découvrir leurs intérêts et leurs aptitudes;
- ✪ Explorer les programmes de formation menant au marché du travail;
- ✪ Faire des choix judicieux concernant les études et la carrière;
- ✪ Élaborer un projet d'avenir en fonction de la personnalité;
- ✪ Développer une approche orientante en participant à des activités comme : stage d'un jour, ateliers ou conférences sur les métiers, visite d'écoles ou de centres de formation, ou encore de salon-carrière;
- ✪ Prendre rendez-vous avec un conseiller et consulter le centre de documentation;
- ✪ Prospectus d'écoles, repères et autres sites Internet disponibles au local 308-A2.

SERVICE DE PSYCHOLOGIE

- | | |
|-------------------|-------------------------------------|
| ☞ Nadine Tremblay | ☎ 821-4220, poste 2683 Local 106-A6 |
|-------------------|-------------------------------------|

- ✪ Si un élève traverse des moments difficiles au plan personnel;
 - ✪ S'il en a parlé à plusieurs personnes et que ça ne change rien, qu'il n'arrive pas à s'en sortir;
- C'est sans doute le moment de rencontrer une psychologue. Elle pourra écouter, aider à exprimer et, avec l'élève, chercher des solutions qui feront probablement une différence.

SERVICE SANTÉ

- | | |
|----------------------------------|------------------------------------|
| ☞ Danielle Pelletier, infirmière | ☎ 821-4220, poste 2676 Local 105-A |
|----------------------------------|------------------------------------|

En partenariat avec le Centre de santé et de services sociaux de Québec-Nord/CLSC Orléans, l'École de La Courvilloise offre le service d'une infirmière pendant l'année scolaire spécifiquement pour la **vaccination** et la **prévention en sexualité** : ordonnance de **contraception** pour 1 an avec suivi, **pilule du lendemain**, **test de grossesse**, **dépistage** des infections transmises sexuellement (its) et rencontres classes. Veuillez noter que la confidentialité est assurée pour tous les jeunes de 14 ans et plus. Nous tenons à vous rappeler que l'infirmière n'est **pas toujours présente à l'école**. De plus, si votre enfant est **malade le matin**, présente de la **température** ou ne se sent pas capable de se présenter à ses cours, **vous devrez le garder** à la maison, sinon vous serez dans l'obligation de venir le chercher.

En tout temps, votre enfant devra avoir avec lui ses médicaments en prévention, (incluant tyléno, advil, épipen, pompe pour l'asthme, décongestionnant, bédryl ou autre). L'ensemble du personnel de l'école n'est pas autorisé à donner de médicaments.

TECHNICIENS EN ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

Joëlle Desmeules, 1^{er} cycle ☎ 821-4220, poste 2620 Local 209-A

Annie Duclos, 2^e cycle ☎ 821-4220, poste 2689 Local 209-A

EHDA : Anne Beaulieu ☎ 821-4220, poste 2664 Local 216-A

Maxime Paquet-Gravel ☎ 821-4220, poste 2670 Local 212-A

Notre travail consiste à :

- aider à trouver des solutions aux difficultés rencontrées à l'école : adaptation, problèmes personnels, motivation, méthode de travail, difficulté dans les relations, résolution de conflits, absentéisme,
- coordonner le Plan de lutte contre la violence et l'intimidation.

SESSIONS D'ÉVALUATION

Les élèves seront en session d'évaluation dans les différentes matières inscrites à leur horaire lors des journées indiquées en **jaune** et par un «EX» sur le calendrier scolaire. Les dates et la liste des examens sont au bas du calendrier scolaire.

Durant ces sessions, les cours et activités seront suspendus et votre jeune vivra un horaire différent ponctué de temps d'épreuves et de temps d'étude à la maison et/ou à l'école. Il devra être attentif et se présenter à l'école à la bonne journée et au bon moment. Les élèves absents pour l'un ou l'autre des motifs ci-après mentionnés devront en fournir la preuve à la direction. Dans le cas contraire, l'élève se verra attribué la note « 0 » pour une absence non motivée.

Seuls les motifs d'absences suivants seront acceptés :

- ❖ **Maladie sérieuse (billet médical exigé)**
- ❖ **Accident**
- ❖ **Convocation à un tribunal**
- ❖ **Mortalité d'un proche**

SITE INTERNET DE L'ÉCOLE www.courvilloise.ca

L'école s'assure de maintenir à jour son site Internet. Nous vous invitons à le consulter régulièrement afin d'y trouver des informations qui vous seront utiles tout au long de l'année scolaire. Vous trouverez dans l'onglet *Zone Parents*, entre autres, le calendrier scolaire 2018-2019, les listes des fournitures scolaires, la liste des courriels des enseignants, et au moment opportun, les horaires des sessions d'examens.

SPORTS INTERSCOLAIRES www.centaures.ca ou www.courvilloise.ca

L'école offre différents sports interscolaires tels que : Football, Cheerleading, Badminton, Basketball, Soccer en gymnase, Volleyball, Ultimate Frisbee et Rugbys. Les élèves désirant s'inscrire devront se rendre sur le site Internet des Centaures ou celui de l'école. Veuillez noter qu'avec chaque inscription, votre jeune recevra gratuitement un pantalon court et un gilet à manches courtes identifiés aux «Centaures». De plus, le prêt d'uniforme est prévu pour chacun des sports.

STATIONNEMENT

Le stationnement en façade de l'école (le long de l'avenue Larue) est réservé exclusivement aux autobus scolaires, entre 16 h et 17 h. Les parents qui viendront chercher leur(s) enfant(s) durant cette plage horaire n'auront pas accès au stationnement. Ils devront demeurer sur l'avenue Larue.

La vignette de stationnement est obligatoire pour le personnel et les élèves de l'école. Pour ces derniers, un coût est fixé pour l'année scolaire : 10 \$ pour un scooter et 20 \$ pour une voiture. (Ces prix sont fixés selon une moyenne annuelle.) Les élèves devront se présenter dès le début de l'année scolaire, auprès de Mme Claire Grenier au local 106-A, pour se procurer une vignette.

TRANSPORT SCOLAIRE

En vertu de l'article 519,10 du *Code de la sécurité routière*, et à moins que l'autobus ne soit muni de coffres à bagages en dessous du véhicule, les élèves ne sont pas autorisés à transporter d'autres effets que ceux contenus dans un bagage à main : sac d'école, boîte à lunch, etc. Tous les objets transportés doivent entrer complètement dans un sac ou un étui de transport et ne pas dépasser du sac d'aucune façon. Seuls les articles pouvant être tenus solidement sur les genoux de l'élève sont permis dans l'autobus et aucun objet ne doit restreindre la circulation à bord, ni bloquer l'allée. Tout objet ne répondant pas aux critères de sécurité sera refusé dans les véhicules. Nous vous rappelons que le conducteur est responsable de l'application du *Code de la sécurité routière*. En conséquence, il a l'autorité pour refuser d'embarquer tout objet jugé non conforme ou non sécuritaire. Le personnel du Service du transport vous remercie de votre collaboration et vous invite à communiquer avec lui si des précisions vous étaient utiles (418-821-4358).

URGENCE-SANTÉ

En tout temps, les informations contenues au dossier de votre enfant doivent être à jour. Aussi, si vous avez une nouvelle adresse à nous signifier, vous devez absolument nous fournir une preuve de résidence : soit un original d'un relevé de compte d'Hydro, de téléphone, du permis de conduire, ou document gouvernemental. Nous ne pourrions pas effectuer de changement d'adresse sans un de ces documents.

Conformément à l'article 65 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, la commission scolaire vous informe que les renseignements nominatifs qu'elle vous demande par la présente sont confidentiels et qu'ils serviront à prendre des mesures d'urgence à l'égard de votre enfant dans des cas tels qu'accident, maladie, obligation de retourner les enfants à la maison, etc. Les intervenants du milieu scolaire (direction, enseignants, personnel non enseignant et personnel du transport scolaire) ainsi que le personnel de santé du CLSC affecté à l'école auront accès à ces renseignements.

VOLUMES SCOLAIRES

Lors de l'accueil, nous remettons aux élèves leurs volumes scolaires. Nous vous rappelons qu'ils sont responsables des volumes qui leurs sont prêtés et qu'ils devront assumer les frais de réparation ou de remboursement en cas de bris, de perte ou de vol. Les volumes scolaires devront être remis à la bibliothèque avant la fin des épreuves de juin 2020. Chacun doit s'assurer, auprès de la personne préposée aux retours de volumes, qu'il a bien remis les bons volumes et que son dossier de prêt informatisé est vide. De plus, suite à la vérification de l'état des volumes, un montant d'argent pourrait être réclamé, s'ils étaient endommagés. L'école prêtera une calculatrice aux élèves de 4^e et 5^e secondaire. Elles auront toutes été vérifiées et seront toutes fonctionnelles. Le remplacement en cours d'année des batteries sera sous la responsabilité des parents. Les calculatrices devront être rapportées après l'examen de mathématique ou de science, en juin, sinon, elles seront facturées.

POUR TOUTES AUTRES INFORMATIONS

Si vous avez des questions concernant le contenu de cet envoi ou pour tout autre aspect relatif à la rentrée scolaire, nous vous invitons à contacter Madame Claire Grenier au 418-821-4220, poste 2696.

Vous pourrez également contacter le secrétariat de niveau de votre jeune pour toute autre information en composant le 418-821-4220.

- Élèves de 1^{re} et 2^e secondaire, ⇒ poste 1206
- Élèves de 3^e, 4^e et 5^e sec., CPC+ COM-TSA, DPS et Pré-DEP ⇒ poste 1208

Rencontres de parents					AOÛT					SEPTEMBRE									
L	M	J	V		L	M	J	V		L	M	J	V						
<ul style="list-style-type: none"> 19 septembre 2019 : 18h30 (assemblée générale des parents à 20h30) 21 novembre 2019 : 17h30 à 21h 19 mars 2020 : 18h à 21h <p>Attention - Préparation aux examens : zones grisées = pour tous Zone orangée = 2e secondaire zones jaunes = examens pour tous</p>					1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
					16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
					29 ^A	30 ¹				30 ²									
					2 jours de classe					19 jours de classe									

OCTOBRE					NOVEMBRE					DÉCEMBRE				
L	M	J	V		L	M	J	V		L	M	J	V	
1 ³	2 ⁴	3 ⁵	4 ⁶					1 ⁶		2 ⁸	3 ⁹	4 ¹	5 ²	6 ³
7 ⁷	8 ⁸	9 ⁹	10 ¹	11 ²	4 ⁷	5 ^{8 EX}	6 ^{9 EX}	7 ^{1 EX}	8 ^{2 EX}	9 ³	10 ⁴	11 ⁵	12 ⁶	13 ^{7 EX en AM}
14 ¹⁴	15 ³	16 ⁴	17 ⁵	18 ⁶	11 ³	12 ⁴	13 ⁵	14 ⁶	15 ⁷	16 ^{8 EX en AM}	17 ⁹	18 ¹	19 ²	20 ³
21 ⁷	22 ⁸	23 ⁹	24 ¹	25 ²	18 ⁸	19 ⁹	20 ¹	21 ²	22 ³	23 ⁴	24 ⁵	25 ⁶	26 ⁷	27 ⁸
28 ²	29 ³	30 ⁴	31 ⁵		25 ³	26 ⁴	27 ⁵	28 ⁶	29 ⁷	30 ¹	31 ²			
21 jours de classe					20 jours de classe					14 jours de classe				

JANVIER					FÉVRIER					MARS				
L	M	J	V		L	M	J	V		L	M	J	V	
6 ⁶	7 ⁴	8 ⁵	9 ⁶	10 ⁷	3 ⁴	4 ⁵	5 ⁶	6 ⁷	7 ⁸	2 ²	3 ³	4 ⁴	5 ⁵	6 ⁶
13 ⁸	14 ⁹	15 ¹	16 ²	17 ³	10 ^{9 EX}	11 ^{10 EX}	12 ^{11 EX}	13 ^{12 EX}	14 ¹³	9 ⁹	10 ⁵	11 ⁶	12 ⁷	13 ⁸
20 ⁴	21 ⁵	22 ⁶	23 ⁷	24 ⁸	17 ⁴	18 ⁵	19 ⁶	20 ⁷	21 ⁸	16 ⁹	17 ¹	18 ²	19 ³	20 ⁴
27 ⁸	28 ⁹	29 ¹	30 ²	31 ³	24 ⁹	25 ¹	26 ²	27 ³	28 ⁴	23 ⁵	24 ⁶	25 ⁷	26 ⁸	27 ⁹
18 jours de classe					19 jours de classe					16 jours de classe				

AVRIL					MAI					JUIN				
L	M	J	V		L	M	J	V		L	M	J	V	
		1 ³	2 ⁴	3 ⁵				1 ¹		1 ²	2 ³	3 ⁴	4 ^{5 EX en AM}	5 ⁶
6 ⁶	7 ⁷	8 ⁸	9 ⁹	10 ¹⁰	4 ⁴	5 ⁵	6 ⁶	7 ^{7 EX en AM}	8 ^{8*}	8 ⁶	9 ⁷	10 ^{8 EX en AM}	11 ⁹	12 ^{10 EX en AM}
13 ¹³	14 ¹	15 ²	16 ³	17 ⁴	11 ⁸	12 ⁹	13 ¹⁰	14 ¹¹	15 ^{12*}	15 ^{2 EX}	16 ^{3 EX}	17 ^{4 EX}	18 ^{5 EX}	19 ^{6 EX}
20 ⁵	21 ⁶	22 ⁷	23 ⁸	24 ^{9*}	18 ¹⁸	19 ³	20 ^{4 EX en AM}	21 ⁵	22 ⁶	22 ^{7 EX}	23 ^{8 EX}	24 ⁹	25 ¹⁰	26 ¹¹
27 ⁹	28 ¹	29 ²	30 ³		25 ⁷	26 ⁸	27 ⁹	28 ^{10 EX en AM}	29 ¹¹	29 ¹²	30 ¹³			
20 jours de classe					18 jours de classe					18 jours de classe				

<p>21 jours de congés statutaires : </p> <p>17 journées pédagogiques : </p>	<p>ABSENCES ET RETARDS : (418) 821-4220</p> <p>↑ faites le 1 pour les élèves du 1^{er} cycle ↓ faites le 2 pour les élèves du 2^e cycle</p>	<p>Horaires des cours</p> <p>1^{re} période : 9 h 20 à 10 h 35</p> <p>2^e période : 10 h 50 à 12 h 05</p> <p>3^e période : 13 h 40 à 14 h 55</p> <p>4^e période : 15 h 10 à 16 h 25</p>
<p>A Journée d'accueil : Jeudi le 29 août 2019</p> <p>] Fin d'étape</p> <p>Journées de fermeture en cas de force majeure : * 24 avril, 8 et 15 mai 2020 (Ces dates seront des journées pédagogiques s'il n'y a pas de fermeture en cas de force majeure).</p>	<p>CAFÉTÉRIA : (418) 821-4220 p. 2634</p> <p>TRANSPORT SCOLAIRE : (418) 821-4358</p>	

<p>DATES IMPORTANTES :</p> <ul style="list-style-type: none"> 13 décembre 2019 AM : Français, écriture, pour tous les élèves ; 16 décembre 2019 AM : Univers social pour les élèves 1^{er} cycle ; 30 avril 2020 : Français, écriture, pour les élèves de 5^e secondaire, Remise du dossier préparatoire ; 7 mai 2020 AM : Français, pour les élèves de 1^{er}, 3^e, 4^e et 5^e secondaire, Production écrite..... ; 20 mai 2020 AM : Français, écriture, pour les élèves de 2^e secondaire (ÉPREUVE OBLIGATOIRE) ; 28 mai 2020 AM : Anglais, langue seconde, pour les élèves de 5^e secondaire, Programme enrichi (PÉI), Production écrite ; 4 juin 2020 AM : Anglais, langue seconde, pour les élèves de 5^e secondaire, Programme de base, Production écrite ; 10 juin 2020 : Mathématique, pour les élèves de 4^e secondaire Sciences naturelles (Raisonnement en math.) ; 12 juin 2020 : Science et technologie, pour les élèves de 4^e secondaire, Épreuve écrite ; 12 juin 2020 : Applications technologiques et scientifiques, pour les élèves de 4^e secondaire, Épreuve écrite ; 16 juin 2020 : Histoire du Québec et du Canada, pour les élèves de 4^e secondaire ; 18 juin 2020 : Mathématique, pour les élèves de 4^e secondaire Culture, société et technique (Raisonnement en math). Vaccination élèves de 3^e secondaire : 1^{re} dose : 26-27-28 novembre 2019 et 2^e dose : 13 et 14 mai 2020 	<p>SALON DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES</p>	<p>Dimanche 6 octobre 2019 9 h à 15 h POLYVALENTE DE CHARLESBOURG 900, rue de la Sorbonne</p>	
---	---	---	--